

INDUSTRIE

Les cimentiers à la conquête des déchets marocains

Alors que le Maroc croule sous 7 millions de tonnes de déchets par an, les cimentiers —visés il y a deux ans par une polémique infondée sur l'importation de déchets italiens— développent aux quatre coins du royaume plusieurs projets de valorisation des déchets ménagers pour produire du combustible alternatif.

De l'eau a coulé sous les ponts depuis l'affaire des "déchets italiens". La polémique avait conduit le gouvernement Benkirane à annoncer à la hâte l'interdiction d'importation de déchets combustibles (qui n'avait pas été mise en application), sous la pression des réseaux sociaux et des médias qui avaient décrié un procédé pourtant non dangereux et à forte valeur ajoutée environnementale : celui de l'utilisation par les cimentiers de déchets combustibles RDF (Refuse Derived Fuel) à la place de l'énergie fossile classique. Si l'Association professionnelle des cimentiers (ACP), qui regroupe les quatre principaux acteurs du secteur (Lafarge-Holcim, Ciments du Maroc, Ciments de l'Atlas et Asment Témara), veut faire oublier cet épisode et indique avoir abandonné toute velléité d'importation de déchets combustibles, elle n'a pas dit son dernier mot et lorgne désormais les décharges marocaines. En plus de quatre projets d'usines de traitement mécano-biologique (MBT) menés à titre privé, les cimentiers poussent les autorités locales à développer des solutions de valorisation énergétique des

déchets ménagers qui pourraient bénéficier de financements publics. Des opérations qui leur permettraient d'acheter du combustible plus propre et moins cher — 2 tonnes de RDF sont équivalentes à 1 tonne de petcoke, le combustible fossile utilisé en cimenterie —, mais qui représenterait aussi, pour les pouvoirs publics, un gain significatif en CO₂ et une issue au problème des décharges marocaines, débordées de 7 millions de tonnes de déchets par an et dont le taux de recyclage peine à atteindre les 10%. Un deal gagnant-gagnant sur le papier, mais qui pourrait se heurter à certaines difficultés de mise en œuvre administrative avec les communes.

Quatre projets dans le pipe

"Nous avons 6,5 millions de tonnes de déchets ménagers au Maroc, un volume qui croît de 3% chaque année. Nous n'avons donc pas besoin d'en importer et nous nous concentrons aujourd'hui sur des projets MTB locaux", explique Hind Baddag, membre de la commission environnement de l'APC. Également directrice de Geocycle, la filiale de Lafarge-Holcim chargée de la valorisation des déchets, elle gère la première plateforme au Maroc de préparation de

combustibles alternatifs à partir de déchets ménagers, qui est opérationnelle depuis octobre 2017. Située à Oum Azza, près de Rabat, cette usine a nécessité un investissement de 55 millions de dirhams financés à 100% par des capitaux privés, et ambitionne de produire 50 000 tonnes de RDF par an à partir de 90 000 tonnes de déchets bruts de la décharge contrôlée située à proximité. *"Ce projet a été mis en place afin de démontrer la faisabilité technique de cette technologie et sa pertinence dans le contexte marocain",* explique-t-elle. En Europe, ce sont déjà 2,2 millions de tonnes de RDF par an qui sont produites dans près de 600 usines. Aujourd'hui, d'autres projets made in Morocco sont dans le pipe et nécessitent entre 12 et 18 mois de délai de mise en place. Le groupe Lafarge-Holcim ambitionne ainsi d'ouvrir sa deuxième plateforme à Agadir d'ici 2020-2021, pour un investissement de 100 millions de dirhams. Elle vise une production supérieure à la première, de 70 000 tonnes de RDF par an à partir de 150 000 tonnes de déchets bruts. Deux autres projets menés par les concurrents devraient être opérationnels au deuxième semestre 2019. Ciments du Maroc ambitionne





de traiter 100 000 tonnes de déchets par an à partir de la décharge de Marrakech, pour produire 35 000 tonnes de RDF. Quant à Ciments de l'Atlas, elle investit 40 millions de dirhams à Beni Mellal pour produire 25 000 tonnes de RDF par an et ainsi alléger la décharge de 75 000 tonnes de déchets. Pour ces trois projets en cours, le montage financier n'est toujours pas arrêté. *“Ceci étant, compte tenu de l'importance des investissements et des coûts opérationnels, une contribution publique au financement aurait beaucoup de sens”*, estime l'APC.

Précieux déchets

Ce sont également les retombées environnementales, économiques et sociales que l'association des cimentiers met en avant pour pousser les pouvoirs publics à s'engager dans cette voie. Le fait de remplacer l'énergie fossile par du RDF permettra d'économiser 601 kilogrammes d'émission de CO₂ par tonne de RDF produite. Mais, surtout, le Maroc ne sait plus quoi faire de ses ordures. Les décharges sauvages peinent à être remplacées par des décharges contrôlées, de nombreux sites sont saturés — à l'instar de la décharge de Médiouna, près de Casablanca —, la mise en dé-

En plus de projets d'usines de traitement mécano-biologique menés à titre privé, les cimentiers poussent les autorités locales à développer des solutions de valorisation énergétique des déchets ménagers.

charge génère une contamination des sols et des nappes phréatiques par le lixiviat et mobilise une réserve foncière importante pour les collectivités et les habitants. Avec un faible taux de valorisation oscillant entre 7 et 10%, les décharges ont une durée de vie limitée qui pourrait être allongée par une augmentation du taux de déchets valorisés. Le Programme national des déchets ménagers (PNDM) prévoit d'ailleurs un objectif de 20%

Remplacer le fossile par du RDF économisera 601 kg d'émission de CO₂ par tonne

de recyclage d'ici 2022, et les appels d'offres récents imposent dans leur cahier des charges des taux allant de 25% de valorisation (pour les décharges de Tanger et de Tétouan) à 85% à Casablanca. Certains cimentiers soumissionnent pour des appels d'offres afin de produire du RDF, qui pourrait également servir à d'autres installations thermiques telles que la sidérurgie ou les centrales thermiques. *“Quand ce process sera ad-*

mis, ce sera une réelle solution pour toutes les industries énergivores”, estime Jamal Hyabi, membre de la commission communication de l'APC. Les plateformes de valorisation sont également créatrices d'emploi. *“Celle mise en place à Oum Azza a permis de créer 50 emplois directs et indirects, et environ 200 si l'on considère tout l'écosystème”*, précise Hind Baddag. *“En plus, le RDF permet de remplacer les importations de petcoke en devise forte, donc cela aura un impact positif sur la balance commerciale”*, renchérit-elle.

Un réveil des pouvoirs publics ?

Mais alors, qu'attendent les autorités pour s'emparer de cette solution miracle ? Selon les membres de l'APC interrogés, après une période de lenteur et d'attentisme, *“il y a eu une prise de conscience et une volonté des ministères de l'Intérieur et de l'Environnement de réduire l'enfouissement via la valorisation”*. La Direction générale des collectivités locales serait particulièrement sensibilisée au sujet. Car c'est bien au niveau local que se joue la bataille et que les complications administratives se révèlent. Exemple : *“A Rabat, 13 communes déversent leurs déchets dans la décharge. Il faut donc l'aval de 13 conseils communaux, et que les 13 présidents se mettent d'accord. C'est un processus assez lourd et chronophage lorsqu'il s'agit de décharges intercommunales”*, souligne Hind Baddag. Mais qui payera la facture ? *“Le prix à payer par la commune doit intégrer non seulement la partie mise en décharge mais aussi le prix de la valorisation dans des voies comme MBT ou autre. Mais il faut trouver des mécanismes de financement pour rendre les projets viables. Les MBT sont éligibles aux financements verts (Fonds vert pour le climat, BERD, BEI, Banque Mondiale, etc.), contrairement à d'autres projets d'élimination des déchets”*. Les bailleurs internationaux pourraient donc voler au secours des décharges marocaines, pour le plus grand bonheur des cimentiers. ■